CD/2061

Conférence du désarmement

14 avril 2016
Français
Original : russe

Lettre datée du 13 avril 2016, adressée au Secrétaire général de la Conférence du désarmement par le Représentant permanent de la Fédération de Russie à la Conférence, transmettant le texte de la déclaration prononcée par le Président de la Fédération de Russie à l'occasion du vingtième anniversaire de l'ouverture à la signature du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte de la déclaration prononcée par le Président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'ouverture à la signature du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Je vous serais reconnaissant de faire en sorte que la présente lettre et la déclaration y annexée soient publiées et distribuées à tous les États membres en tant que document officiel de la Conférence du désarmement.

(*Signé*) Alexey Borodavkin
Ambassadeur
Représentant permanent

GE.16-06076 (F) 230516 240516

Merci de recycler

Déclaration prononcée par le Président de la Fédération de Russie à l'occasion du vingtième anniversaire de l'ouverture à la signature du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

Voilà vingt ans que le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) a été ouvert à la signature. L'élaboration de ce document, dont nous fêtons cette année l'anniversaire, fut une grande victoire de la diplomatie internationale, une preuve de son efficacité dans le règlement des problèmes de sécurité internationale les plus pressants.

Ce Traité est crucial pour la limitation des armements nucléaires et la non-prolifération des armes nucléaires. Il a une importance fondamentale pour renforcer la stabilité internationale. Dans le même temps, force est de constater qu'il n'est toujours pas entré en vigueur − ce qui est inquiétant. Son avenir dépend essentiellement de la disposition réelle de tous les membres de la communauté internationale à avancer vers l'objectif fixé − libérer la planète de l'arme nucléaire. Une responsabilité particulière est endossée en ce sens par les huit États dont la ratification du Traité est obligatoire pour qu'il entre en vigueur.

La réticence de ces pays à adhérer à part entière au Traité suscite un profond regret, d'autant que certains d'entre eux revendiquent aujourd'hui le leadership, voire des pouvoirs spéciaux pour régler les questions relatives à la sécurité internationale. Nous appelons une nouvelle fois leurs dirigeants à faire preuve d'une véritable volonté politique et à adhérer au plus vite au TICE.

La Russie, qui a ratifié ce texte en 2000, soutient en permanence le Traité et l'activité de la Commission préparatoire du TICE. Nous considérons l'entrée en vigueur rapide du TICE comme une priorité et espérons assister à un progrès positif en cette année anniversaire du Traité.

11 avril 2016